

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Jeudi 18 août 2016

## INFO PRESSE

### **Matinées de la Prévention : le risque routier en question**

**Mercredi 24 août à Nouméa, puis le lendemain à Bourail, les matinées de la Prévention organisées par la direction du Travail et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie (DTE) et la CAFAT, s'intéresseront au risque routier. À l'attention des entreprises, cette conférence gratuite a pour objectif de les informer sur la réglementation, la technique et la méthodologie d'action relative à ce sujet.**

Les accidents de la route constituent la première cause d'accidents mortels au travail en Nouvelle-Calédonie. En matière de mortalité routière, notre pays compte 20,7 accidents mortels pour 100 000 habitants, ce qui le place au vingt-deuxième rang mondial, devant le Burundi et la Malaisie. Au-delà des drames humains que ces accidents engendrent, le coût pour le pays est faramineux : plus de 10 milliards de francs chaque année.

Pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les entreprises sont de formidables portes d'entrées pour sensibiliser les automobilistes, car ceux du travail sont également ceux du week-end, et la prévention du risque routier, au-delà d'être une obligation réglementaire dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels (EVRP), est également un outil efficace pour faire changer les comportements et permettre les prises de conscience. De plus, comment parler de prévention de ce risque routier, sans parler d'alcool et de cannabis ?

Comment analyser et prévenir le risque routier ?

Comment transcrire sa prévention dans le dossier d'évaluation des risques ?

Comment doter l'entreprise d'une réglementation en la matière incluant contrôles et sanctions ?

Ces questions seront à l'ordre du jour des deux matinées de la prévention, sous un format "conférence/débat", animées par Philippe Di Maggio de la DTE et Laurent Grave de la CAFAT, qui auront lieu :

- à Nouméa, le mercredi 24 août 2016 de 7h30 à 11h30 au Centre administratif de la province Sud (CAPS) situé 9 route des Artifices ;
- à Bourail, le jeudi 25 août 2016 de 7h30 à 11h30 à l'hôtel La Néra.

### **Programme**

7h30 : accueil des participants, café de bienvenue

8h : introduction

- Le risque routier (DTE)
- Les accidents de la route dans le travail (CAFAT)

- Les accidents de la route en Nouvelle-Calédonie (Gouvernement)
- La réglementation applicable aux entreprises (DTE)
- La jurisprudence (DTE)

9h30 : pause

9h45 : prévenir le risque routier trajet et mission

- Management des véhicules (DTE)
- Management des déplacements (CAFAT)
- Management des communications (DTE)
- Management des compétences (CAFAT)

10h45 : logiciel PEDRO d'évaluation du risque routier

- Démonstration (DTE/CAFAT)
- Dossier d'évaluation (DTE)

11h30 : fin de la matinée

\*            \*  
              \*